



POINT PRESSE

Date : 25 octobre 2021

Lieu : Cimetière

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél : 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elue : Catherine Magnaval, Adjointe aux services au public, à la transition numérique, et à la transparence de la vie publique

NOTE DE PRESSE

Le cimetière, un lieu de vie

A l'approche de la Toussaint, le cimetière est un lieu de recueillement très visité. La Ville de Parthenay engage une réflexion pour réaménager certains espaces en début d'année prochaine.

L'entretien, l'affaire de tous

De nombreux usagers vont venir cette semaine entretenir les sépultures. Quelques conseils pratiques pour un entretien durable :

- Pour le lavage, privilégiez l'eau claire, le savon noir ou liquide vaisselle et une brosse à poils doux pour retirer les saletés
- Pour se débarrasser de mousses ou de micro-algues, préparez 1 litre d'eau tiède, ajoutez 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude, frottez le mélange sur la surface
- Pour ne pas abimer la sépulture, ne pas utiliser de nettoyeur haute pression, d'eau de javel et de brosse métallique

Pour l'entretien des fleurs et des ornements, chacun est invité à retirer les emballages plastiques, les fleurs mortes, les fleurs artificielles dégradées, les mauvaises herbes et les débris.

Après le 31 décembre, les plantes fanées déposées à la Toussaint seront enlevées par les agents communaux.

De futurs aménagements

Le cimetière est un lieu de vie où chacun doit se recueillir dans la dignité et le respect des défunts. C'est pour cette raison que la Ville de Parthenay engage des réaménagements de certains espaces.

L'espace cavurnes en haut du cimetière sera revu pour y créer un lieu propice au recueillement et permettre un entretien optimal, conforme au respect et à la dignité des défunts. Un banc sera installé, la haie sera supprimée, les espaces entre les ilots de cavurnes seront enherbés, la benne sera retirée.

Autre espace qui sera aménagé, le jardin du souvenir, situé près de l'entrée principale du cimetière. L'objectif principal de cet aménagement sera de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un banc y sera mis, un dispositif de recueil des cendres sera installé tout comme un nouveau piédestal pour accueillir les plaques. L'espace sera végétalisé et le mur d'enceinte sera rénové.

Les conditions d'accès

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : de 8h30 à 20h30 jusqu'au 1^{er} novembre inclus.

Du 25 au 31 octobre, les usagers ont également la possibilité d'accéder aux sépultures en véhicule.

A partir du 1^{er} novembre, le cimetière passe à l'heure d'hiver : ouverture de 8h30 à 18h.